

L'Indépendant, 06/01/26

Jeux olympiques d'hiver 2026 : la Catalane Cécile Hernandez, porte-drapeau française en Italie pour les Paralympiques



Cécile Hernandez prépare ses 4e Olympiades. L'Indépendant - PHILIPPE MILLEREAU CNOSF

Le CNOSF a dévoilé ce mardi matin le nom des candidats porte-drapeaux olympiques et paralympiques pour les Jeux d'hiver de Milan-Cortina 2026. La marraine de la station des Angles sera la porte-drapeau de l'équipe de France des Jeux paralympiques.

À un mois des Jeux olympiques (6-22 février) et deux mois des Jeux paralympiques de Milan-Cortina 2026 (6-15 mars), le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) et le Comité paralympique et sportif français (CPSF) ont dévoilé ce mardi le nom des onze athlètes candidats au rôle de porte-drapeaux.

Chez les femmes : Julia Nirani Pereira et Chloé Trespeuch (snowboard). Chez les hommes : Kevin Aymoz (patinage artistique), Guillaume Cizeron (patinage artistique), Victor Muffat-Jeandet (ski alpin) et Adam Siao Him Fa (patinage artistique).

La Catalane Cécile Hernandez seule candidate chez les femmes pour les paralympiques

Les quatre candidats pour l'équipe de France paralympique ont également été dévoilés avec la guerrière des Angles, Cécile Hernandez (para snowboard, catégorie debout), seule en lice chez les femmes. Sa désignation est soumise à un vote d'approbation des athlètes, mais étant la seule candidate en lice, ce n'est qu'une formalité. *"C'est une immense fierté bien entendu", a expliqué à L'Indépendant Cécile Hernandez quelques minutes après l'annonce, avant de monter sur sa planche et de poursuivre sa préparation pour ses Jeux d'hiver, promettant de réagir plus longuement dans la journée.*

Chez les garçons, le choix se fera entre Lou Braz-Dagand (para ski alpin), Jordan Broisin (para ski alpin) et Maxime Montaggioni (para snowboard). Rappelons qu'il est admis qu'il puisse y avoir deux porte-drapeaux issus d'une même discipline paralympique.

Cette désignation de porte-drapeau fait de Cécile Hernandez la capitaine d'une équipe de France ambitieuse. En revanche, pour les paralympiques, les athlètes ne pourront pas défiler lors de la cérémonie d'ouverture. Le CNOSF a ainsi précisé qu'en *"raison de la spécificité du calendrier et du caractère multisite des compétitions, les porte-drapeaux paralympiques des différentes nations ne défileront pas lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux paralympiques. Nos para-athlètes porteront le drapeau français lors de la cérémonie de clôture le 15 mars 2026 à Cortina."*

L'officialisation des porte-drapeaux olympiques et paralympiques est prévue le 30 janvier.